

RÉÉDUCATION VESTIBULAIRE

(Diplôme Interuniversitaire)

Avec Limoges, Paris VI, VII et Reims

ANNÉE 2021-2022

- **Objectifs :**

Le but de ce D.I.U. est d'initier les candidats à la pratique de la rééducation des troubles de l'équilibre, notamment d'origine vestibulaire. La rééducation est une technique récente, peu connue et complexe. L'enseignement regroupera les connaissances actuelles de la clinique ORL, ophtalmologique, neurologique et psychiatrique.

Il inclura les données les plus récentes de la recherche fondamentale, notamment dans le domaine des neurosciences. Cette approche multidisciplinaire sera théorique et pratique, et permettra une formation complète et élargie sur la fonction récente de rééducateur vestibulaire.

- **Durée :** 1 an **Nombre de places :** 15 places

- **Droits à payer :**

- **Si inscription unique à ce seul diplôme ou comme 1er DU (si plusieurs DU)**

En 1^{ère} année : droits administratifs (243 €) + droits pédagogiques (*300 € ou **600 € ou ***900 €)

Année mémoire : 354€ → droits administratifs (170 €) + droits pédagogiques (184 €)

- **Si inscription seconde : comme 2ème ou énième DU (car plusieurs DU)**

En 1^{ère} année : droits administratifs réduits (159 €) + droits pédagogiques (300 € ou 600 € ou 900 €*)

Année mémoire : 297€ → droits administratifs réduits (113 €) + droits pédagogiques (184 €)

* 300 € au titre de la formation initiale (tarif pour les étudiants du 3^{ème} cycle)

** 600 € au titre de la formation permanente (tarif normal)

*** 900 € au titre de la formation continue (prise en charge individuelle ou employeur)

- **Enseignant responsable :**

Pr. A. CHARPIOT

Service d'ORL – Hôpital de Hautepierre – BP 49 – 67098 STRASBOURG CEDEX

Tél. : 03 88 12 76 49 anne.charpiot@chru-strasbourg.fr

Pr. Bernard COHEN – Paris VI

Tél. : 01 46 34 12 00

- **Public concerné :**

- Les Docteurs en Médecine français ou ressortissants de l'Union Européenne, de l'Espace Economique Européen, de la Suisse ou de la Principauté d'Andorre, les étrangers (hors UE + EEE + Suisse + Andorre) pourvus du diplôme de Docteur d'une Université française, mention Médecine, ou d'un diplôme permettant d'exercer la Médecine dans leur pays d'origine ou dans le pays d'obtention du diplôme (joindre certificat des autorités du pays l'attestant) et en particulier les Médecins ORL, Ophtalmologues et Neurologues.

- Les Kinésithérapeutes, les Psychomotriciens, les Orthoptistes.

- Les étudiants de 3ème cycle en médecine ou en neurosciences.

- **Cours et programme :**

L'enseignement aura lieu à Paris VI sous la forme de 3 sessions de 3 jours totalisant 36h d'enseignement magistral, 12h de T.D. et 52h de stage pratique.

Le programme sera communiqué ultérieurement.

- **Examen :**

L'examen final consiste en un écrit :

- deux sujets : 1 thème de cours (noté sur 20) et 1 cas pratique (noté sur 20).

- **Mémoire :**

Il s'agit d'un mémoire de synthèse de données de la littérature, à partir d'une liste de sujets préétablis concernant un thème du cours et qui sera corrigé par les enseignants et noté sur 20.

Seront déclarés admis les étudiants ayant obtenu la moyenne sur le total des 3 épreuves.